



MISSION HANDICAP

Véritable secteur d'intégration, la branche propreté mène depuis plus de 15 ans une politique active en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap.

Contrairement aux idées reçues, les entreprises de propreté recrutent, insèrent et qualifient de nombreux travailleurs handicapés comme le montre la progression constante de leur taux d'emploi. *[Hors impact lié au mode de calcul]*

A la croisée des politiques de développement durable, de promotion de la diversité, de maintien en emploi des seniors, la thématique du handicap constitue, au-delà de l'obligation légale, un enjeu sociétal, économique et humain pour les entreprises.

Grâce au soutien de l'AGEFIPH et avec la collaboration des acteurs de la branche professionnelle, le FARE aide les entreprises de propreté à répondre à leur obligation en les accompagnant dans toutes leurs démarches favorisant l'emploi des personnes reconnues handicapées.

› Accompagner les entreprises

En élaborant une stratégie liée à leur projet et en proposant des démarches et des outils spécifiques.

› Améliorer la perception du handicap dans les entreprises

En sensibilisant les équipes d'encadrement intermédiaire.

› Aider les entreprises à recruter

En mobilisant les partenaires.

› Renforcer les partenariats avec les réseaux spécifiques

Les associations spécialisées, le secteur protégé, les médecins du travail et les partenaires de service de l'AGEFIPH.

› Faciliter l'accès des nouveaux collaborateurs reconnus handicapés

En proposant des dispositifs adaptés pour sécuriser les parcours.

› Développer l'emploi des personnes reconnues handicapées dans les GEIQ propreté

En professionnalisant les équipes et sensibilisant les entreprises utilisatrices.

› Valoriser les expériences exemplaires

Des entreprises et les projets novateurs

Avec la participation financière de l'**agefiph**






FÉDÉRATION DES ENTREPRISES
DE PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS
34, Bd Maxime Gorki 94808 Villejuif Cedex
T : 01 46 77 68 00 - F : 01 47 26 90 85
dd@federation-proprete.com
www.proprete-services-associes.com



POUR L'EMPLOI DURABLE
PROPRETÉ ET SERVICES ASSOCIÉS
1, rue Jean Jaurès 94800 Villejuif
T : 01 49 58 11 30 - F : 01 49 58 11 44
contact@fare.asso.fr
www.fare.asso.fr



L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE HANDICAP : DU COLLECTIF AU "SUR MESURE"

CIBLES	DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT
 <p>L'ENTREPRISE</p>	<p>Diagnostic individuel</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : établir un état des lieux de la place du handicap dans l'entreprise, initier une dynamique et construire un plan d'actions personnalisé. > Modalités : 1 à 4,5 jours selon la taille de l'entreprise, réalisé par des consultants spécialisés dans le handicap.
	<p>Appui à la mise en œuvre des actions</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : permettre à l'entreprise de mener les actions définies dans le plan d'actions, de structurer sa politique handicap. > Modalités : 1 à 4 jours d'accompagnement selon les priorités de l'entreprise et les acteurs à mobiliser, réalisé par des consultants et les représentants de la branche.
	<p>Aide personnalisée au recrutement</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : identifier les besoins de l'entreprise, faciliter le sourcing, intégrer des collaborateurs en contrats en alternance, faciliter l'adaptation au poste. > Modalités : montage de sessions collectives ou d'une programmation particulière.
	<p>Ateliers pratiques inter ou intra entreprises</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : apporter des éléments méthodologiques et pratiques pour la mise en œuvre opérationnelle des actions sélectionnées. > Modalités : 1 jour par thématique, dispensée par des consultants spécialisés dans le handicap. > Exemples de thèmes : établir et optimiser la DOETH, sensibiliser l'encadrement à la thématique du handicap, savoir recruter un collaborateur reconnu handicapé, le maintien en emploi, communiquer sur le handicap, agir pour l'emploi des personnes reconnues handicapées (Journée Développement Durable)...
	<p>Club dédié le "Handi-Club Propreté"</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : offrir un espace d'échange et de mutualisation des pratiques aux référents handicap des entreprises de propreté.
	<p>Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : valoriser et promouvoir les actions des entreprises. > Modalités : semaine pour l'emploi des personnes handicapées, colloques thématiques, publications dans les organes professionnels,...
	 <p>LES PUBLICS</p>
<p>Entretiens médicaux</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : mesurer la compatibilité entre les contraintes du poste à pourvoir et les capacités de la personne. > Modalités : entretien d'1/2h avec un médecin du travail. 	
 <p>LES RÉSEAUX HANDICAP</p>	<p>Actions territoriales</p> <ul style="list-style-type: none"> > Objectif : créer du lien entre les entreprises et les réseaux locaux. (partenaires de service de l'AGEFIPH, partenaires interprofessionnels, médecins du travail, secteur protégé...)